



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de la défense nationale

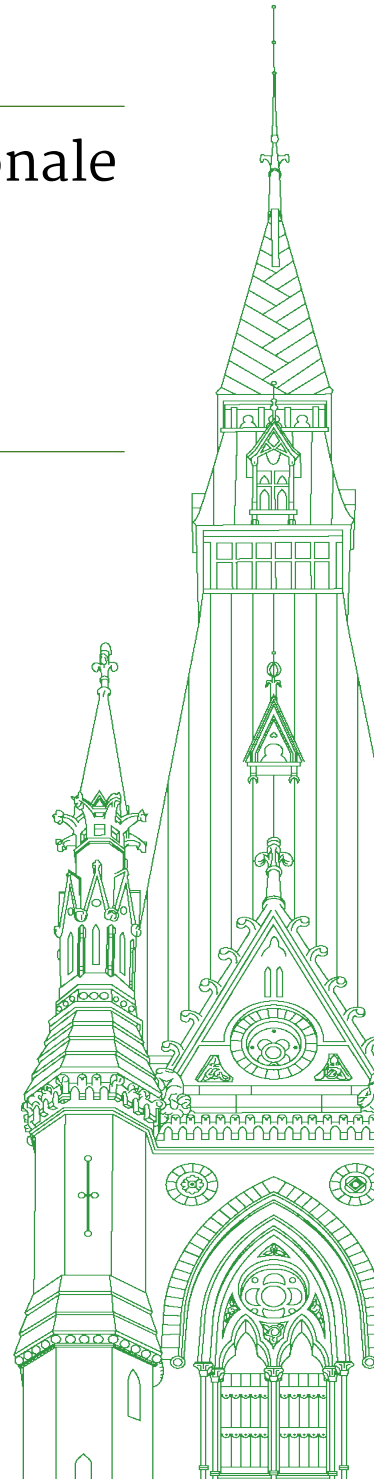
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 028

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le lundi 23 mars 2026

Président : Charles Sousa



Comité permanent de la défense nationale

Le lundi 23 mars 2026

• (1100)

[Traduction]

Le président (Charles Sousa (Mississauga—Lakeshore, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 28^e réunion du Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mardi 16 septembre 2025, le Comité se réunit pour reprendre son étude des liens entre la défense nationale, la sécurité nationale et le secteur des minéraux critiques du Canada.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Les députés peuvent y participer en personne ou au moyen de l'application Zoom. Avant de poursuivre, j'invite les participants à consulter les lignes directrices qui se trouvent sur la table et qui visent à prévenir les retours de son et les effets Larsen afin de protéger la santé et la sécurité de nos interprètes.

J'aimerais rappeler aux témoins et aux membres du Comité d'attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main. Pour les députés sur Zoom, veuillez utiliser la fonction « Lever la main ». Le greffier et moi-même ferons de notre mieux pour gérer l'ordre des interventions.

Pour l'interprétation, vous pouvez utiliser votre oreillette et sélectionner le canal approprié. Comme toujours, tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins.

Nous accueillons Wendy Hadwen, sous-ministre adjointe, Politiques-Industrie, du ministère de la Défense nationale, et Isabella Chan, sous-ministre adjointe principale, Secteur des terres et des minéraux, du ministère des Ressources naturelles.

Nous allons passer aux déclarations préliminaires des témoins, qui disposent chacune de cinq minutes.

Madame Hadwen, voulez-vous commencer?

Wendy Hadwen (sous-ministre adjointe, Politiques-Industrie, ministère de la Défense nationale): Merci beaucoup, monsieur le président.

[Français]

Monsieur le président et membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invitée à participer à votre étude parlementaire très importante.

[Traduction]

J'aimerais aborder trois points dans ma déclaration préliminaire.

Premièrement, les minéraux critiques du Canada représentent un avantage économique et industriel pour le Canada, qui est reconnu dans la Stratégie industrielle de défense; deuxièmement, nos minéraux critiques peuvent jouer un rôle important dans notre propre chaîne d'approvisionnement industrielle de défense; et troisièmement, nous travaillons à l'OTAN pour établir des mécanismes permettant à nos minéraux critiques de faire partie d'une chaîne d'approvisionnement alliée.

En ce qui concerne l'avantage économique, chaque pays se demande comment assurer l'indépendance stratégique de ses chaînes d'approvisionnement, et le Canada ne fait pas exception. Vous avez peut-être remarqué que le quatrième pilier de la Stratégie industrielle de défense porte exactement sur ce sujet: la sécurisation des chaînes d'approvisionnement. Ce qui fait la particularité du Canada, toutefois, c'est que nous sommes la chaîne d'approvisionnement à bien des égards. Nous n'avons pas à nous procurer des matières premières; nous les avons. Nous devons toutefois les exploiter, les traiter et faciliter leur mise en marché, et c'est ce que nous avons commencé à faire avec l'aide de Mme Chan et de son ministère. Nous avons l'intention d'en faire beaucoup plus. La Stratégie industrielle de défense vise précisément à localiser la production et à renforcer la fabrication nationale.

[Français]

La Stratégie industrielle de défense du Canada engage le pays à prendre les mesures nécessaires pour assurer un approvisionnement national en matières premières clés, en particulier l'acier, l'aluminium et les minéraux critiques. L'Agence de l'investissement pour la défense jouera un rôle important dans les processus d'approvisionnement, ainsi que dans la négociation des accords de stockage et dans les achats à long terme.

[Traduction]

Cela m'amène à mon deuxième point.

Comme vous le savez, le secteur de la défense du Canada joue un rôle important dans l'économie. Il compte près de 600 entreprises et emploie plus de 61 000 personnes. En 2022, le secteur a contribué 7,4 milliards au PIB dans l'ensemble de la chaîne de valeur de la défense.

Le secteur de la défense au Canada est l'une des industries les plus fortement axées sur la recherche au pays, et les entreprises investissent massivement dans l'innovation. En 2022, le secteur a dépensé 440 millions de dollars en recherche et développement, soit plus de trois fois plus que le secteur manufacturier canadien dans son ensemble. Il emploie également une part disproportionnée de talents en sciences, en technologie, en génie et en mathématiques, ce qui donne au Canada un solide avantage dans le développement et la sécurisation de ses chaînes d'approvisionnement en matière de défense.

[Français]

La Stratégie industrielle de défense du Canada définit 10 capacités souveraines et 32 sous-catégories qui, ensemble, constituent le signal de demande de défense du Canada. Il s'agit de domaines où le Canada dispose à la fois d'exigences liées aux activités et, plus encore, d'un véritable potentiel industriel. Dans l'ensemble de ces domaines, nous pouvons tirer parti de notre avantage en matière de minéraux critiques en fonction de la ligne directrice de la Stratégie: construire, collaborer et acheter.

[Traduction]

Il y a deux exemples précis que je souhaite mentionner.

Premièrement, les puces classiques quantiques émergentes reposent de plus en plus des matériaux comme le germanium, qui peut devenir supraconducteur lorsque de petites quantités de gallium sont ajoutées. Cela permet aux composants supraconducteurs et semi-conducteurs de fonctionner sur une seule puce, en complément du silicium dans les systèmes quantiques de nouvelle génération, qui sont considérés comme une capacité souveraine dans la Stratégie industrielle de défense.

Le lancement spatial est un autre exemple. Comme le gouvernement l'a annoncé la semaine dernière, il investit 183 millions de dollars pour doter le pays de capacités de lancement spatial souveraines. Nous avons un contrat de location et des collaborations avec trois entreprises novatrices pour lancer des charges utiles légères dans l'espace extra-atmosphérique d'ici deux ans. La science des matériaux joue un rôle essentiel dans la fabrication des fusées et des satellites; elle permet non seulement de réduire le poids et d'accroître la flexibilité, mais aussi de gérer le transfert de chaleur et la résistance de ces matériaux, autant d'avantages rendus possibles grâce aux minéraux critiques du Canada.

Grâce à la Stratégie industrielle de défense, le Canada peut utiliser ses programmes, ses politiques et sa capacité de recherche pour soutenir les industries qui créent un avantage militaire pour le pays et, du même coup, renforcer sa position économique globale.

Je terminerai en parlant de notre participation à la chaîne d'approvisionnement alliée. Nous travaillons avec nos alliés à l'OTAN, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, sur l'approvisionnement en minéraux critiques pour la défense dans le cadre d'un projet très médiatisé qui porte plus précisément sur leur stockage. Il a été lancé en juin 2025 et facilitera l'accès à un approvisionnement suffisant en matières premières essentielles pour la défense, comme le lithium, le titane et les éléments des terres rares. Il contribuera à rendre l'OTAN moins vulnérable aux chocs d'approvisionnement et à réduire la dépendance à l'égard des fournisseurs externes.

Le Canada joue aussi un rôle de premier plan dans la négociation d'un protocole d'entente pour mettre en place un cadre coordonné entre alliés, qui, nous l'espérons, sera adopté cette année. Douze alliés nous apportent leur soutien dans ce dossier.

• (1105)

[Français]

Parlant d'alliés, je reviens tout juste d'une visite en France, au Royaume-Uni et en Belgique. Nos alliés ont tous systématiquement souligné que l'accès aux minéraux critiques dans le domaine de la défense constitue désormais une exigence pour les activités de leurs forces armées.

[Traduction]

Ils ont souligné aussi qu'il était urgent d'avoir un approvisionnement sûr, évolutif et diversifié en minéraux critiques pour répondre aux besoins de la défense. Ils sont impatients de travailler en partenariat avec nous. Ils recherchent déjà des chaînes d'approvisionnement sûres et s'intéressent aux projets canadiens. Nos alliés et partenaires — non seulement au sein de l'OTAN, mais aussi au Japon, en Corée et en Ukraine — attendent du Canada non seulement qu'il dispose d'un potentiel en la matière, mais aussi qu'il assure une production à grande échelle et fiable qui renforce notre résilience collective.

[Français]

C'est précisément la tâche sur laquelle le ministère de la Défense nationale, le ministère de l'Industrie, le ministère des Ressources naturelles, et, plus personnellement, Mme Chan et moi allons nous concentrer au cours des prochains mois. Nous sommes heureux du rôle que jouera l'étude du Comité pour nous aider à relever ce défi.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, madame Hadwen.

Madame Chan, vous avez la parole.

Isabella Chan (sous-ministre adjointe principale, Secteur des terres et des minéraux, ministère des Ressources naturelles): Merci, monsieur le président.

Je remercie les membres du Comité de m'avoir invitée.

[Français]

Je vous remercie de me donner l'occasion de contribuer à votre étude sur le lien entre les minéraux critiques, la défense nationale et la sécurité nationale.

[Traduction]

Les minéraux critiques sont passés du statut de simples intrants industriels à celui de priorité mondiale, car la concentration des chaînes d'approvisionnement, la forte hausse de la demande liée à la transition énergétique, ainsi que l'accent mis sur les dépenses de défense et la préparation militaire se conjuguent pour renforcer leur importance stratégique en matière de sécurité économique et de sécurité nationale. Cela est particulièrement frappant dans le contexte géopolitique actuel. La perturbation des flux de biens et de matériaux au Moyen-Orient n'affecte pas seulement le pétrole, mais aussi les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques.

Selon des informations rendues publiques, les prix de l'aluminium ont récemment atteint leur plus haut niveau en près de quatre ans, sur fond d'inquiétudes concernant des perturbations de l'approvisionnement via le détroit d'Ormuz.

Les munitions modernes dépendent fortement de minéraux critiques, notamment l'antimoine et d'autres minéraux tels que l'arsenic, le cuivre, le nickel et le tungstène, qui font l'objet de pressions croissantes en matière d'approvisionnement. Bon nombre de ces matériaux essentiels à la défense sont concentrés en amont et en milieu de chaînes d'approvisionnement, parfois dominées par un seul pays.

[Français]

Le Canada occupe une position unique et privilégiée dans les chaînes de valeur de l'industrie de la défense.

[Traduction]

Par exemple, parmi les 12 minéraux que l'OTAN a identifiés comme des matières premières essentielles à la défense, le Canada en produit actuellement ou a le potentiel de produire tous les 12. Outre l'abondance de ses ressources en amont, le Canada dispose également du potentiel nécessaire pour développer ses capacités intermédiaires et en aval, ce que, si j'ai bien compris, d'autres témoins ont jugé essentiel pour réduire la dépendance des alliés vis-à-vis des économies non marchandes, car la richesse en ressources ne garantit pas à elle seule la sécurité de l'approvisionnement.

Le gouvernement du Canada reconnaît que la sécurité des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques est un élément central de la capacité de défense, car ces minéraux font partie intégrante d'un large éventail de capacités militaires utilisées par les Forces armées canadiennes, telles que les avions de chasse et les navires militaires, ainsi que des technologies à double usage, notamment les systèmes de communication, les satellites et les batteries.

Nous prenons des mesures concrètes pour renforcer la chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques, ce qui contribuera à soutenir notre capacité de défense, notre état de préparation opérationnelle et notre résilience nationale. Le Canada entend extraire, traiter, transformer et recycler les minéraux critiques sur son territoire en développant chaque maillon de la chaîne d'approvisionnement au pays, afin de maximiser la croissance économique et l'emploi.

Tout d'abord, grâce à la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, le gouvernement accélère l'exploration, le développement de projets et le renforcement des capacités de la main-d'œuvre afin d'accroître l'approvisionnement en minéraux prioritaires essentiels à la défense et aux technologies de pointe. En plus des près de 4 milliards de dollars annoncés en 2022 pour soutenir la Stratégie, le budget de 2025 prévoit également 1,5 milliard de dollars au titre du Fonds du premier et du dernier kilomètre, complété par le Fonds souverain pour les minéraux critiques de 2 milliards de dollars, afin d'accélérer la prise de décisions d'investissement finales pour les projets, d'augmenter la production nationale, de diversifier les chaînes d'approvisionnement et de renforcer la sécurité nationale.

La Stratégie tient également compte du fait que la rapidité d'action est essentielle. Des efforts sont actuellement déployés pour améliorer l'efficacité réglementaire et faire avancer les projets de manière responsable avec les partenaires autochtones.

Deuxièmement, le Canada réalise des investissements ciblés pour renforcer les capacités nationales de transformation et d'affinage afin de soutenir les chaînes de valeur de l'industrie de la défense, notamment par le truchement de la Stratégie industrielle de défense, qui consacre 443 millions de dollars au développement de technologies de transformation innovantes et au soutien d'investissements conjoints avec les alliés.

- (1110)

[Français]

Troisièmement, le Canada s'appuie sur la Loi sur la production de défense pour constituer des stocks de minéraux critiques essentiels aux applications de défense et réduire les risques liés à l'approvisionnement.

[Traduction]

En octobre dernier, le gouvernement a annoncé la conclusion de deux accords d'achat. L'un avec Rio Tinto pour le scandium, l'un des 17 éléments des terres rares et un composant clé des alliages d'aluminium haute performance utilisés dans les drones, les missiles et d'autres applications de pointe. L'autre avec Nouveau Monde Graphite pour le graphite, un composant clé des coques de sous-marins et d'autres éléments structurels visant à améliorer les capacités de furtivité.

[Français]

Quatrièmement, le Canada collabore également avec des pays alliés afin de favoriser le développement de chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques sûres et non concentrées.

[Traduction]

Le Canada et ses alliés sont conscients que nous ne pouvons pas compter sur les économies non marchandes qui dominent la production mondiale et qui, par conséquent, utilisent ces matières premières comme moyen de pression à des fins géopolitiques.

Lors du sommet des dirigeants du G7, sous la présidence du Canada, les dirigeants ont salué la création de l'Alliance sur la production de minéraux critiques afin de remédier aux vulnérabilités. Depuis octobre dernier, le ministre Hodgson a annoncé 56 nouveaux investissements, partenariats et mesures dans le cadre de cette alliance, dont les deux accords d'achat que j'ai mentionnés plus tôt.

[Français]

Tout en poursuivant ses efforts de stockage national, le Canada soutient une initiative de stockage de minéraux pour la défense avec ses partenaires de l'OTAN et renforce ses relations bilatérales afin de sécuriser ces chaînes d'approvisionnement.

[Traduction]

En conclusion, lorsqu'il s'agit de remédier aux vulnérabilités des chaînes d'approvisionnement, il n'existe pas de solution universelle. Revenons à l'exemple de l'aluminium et du scandium. L'offre mondiale d'aluminium était estimée à environ 73 millions de tonnes en 2025, alors qu'elle n'était que d'environ 80 tonnes pour le scandium, un marché minéral de niche comptant peu de producteurs et offrant peu de transparence sur les prix, et donc plus vulnérable à la manipulation des marchés.

À Ressources naturelles Canada, nous travaillons en étroite collaboration avec nos collègues de la Défense nationale et d'Innovation, Sciences et Développement économique afin de nous assurer de bien comprendre les besoins des Forces armées canadiennes et des fabricants d'équipement d'origine qui les soutiennent.

[Français]

Merci de votre attention.

C'est avec plaisir que je répondrai aux questions des membres.

[Traduction]

Le président: Merci à vous deux.

Nous allons passer à notre première série de questions de six minutes.

Nous allons commencer par M. Anderson.

Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC): Merci beaucoup.

Lorsque les conservateurs de Stephen Harper ont regardé vers le Nord, ils ont vu les possibilités d'emplois, de partenariats avec les Autochtones et de prospérité à long terme pour le Canada. Ils ont pris des mesures concrètes pour libérer ce potentiel en ouvrant la mer de Beaufort à l'exploration, en investissant dans des infrastructures essentielles comme la route entre Inuvik et Tuktoyaktuk et en donnant aux habitants du Nord plus de contrôle sur leurs ressources grâce au transfert des responsabilités.

À l'inverse, le gouvernement actuel a fermé la porte à l'exploitation des ressources énergétiques dans l'Arctique en imposant un moratoire général sur les forages extracôtiers en 2015. Il a ajouté des formalités administratives à l'exploration minière et fait fuir les investissements en créant artificiellement de l'incertitude, ce qui s'est traduit par des occasions ratées, moins de création d'emplois, et un Nord qui est encore loin aujourd'hui de réaliser son plein potentiel économique, et ce, au moment même où nous nous trouvons dans une situation d'urgence économique et stratégique.

Nous sommes à la case départ, alors que nous devrions avoir une décennie d'avance. Nous avons vécu dans un monde postnational chimérique au cours de la dernière décennie, et nous devons maintenant faire face à la réalité. Il est important que les Canadiens comprennent ce point.

Madame Chan, vous avez parlé de l'effet de levier. Je sais que Pierre Poilievre parle depuis un certain temps déjà d'utiliser nos ressources naturelles comme levier. Je pense que c'est la première fois que j'entends le gouvernement en parler.

Comment prévoyez-vous utiliser les matières premières comme levier?

• (1115)

Isabella Chan: Dans ma déclaration préliminaire, j'ai souligné l'importance de travailler avec nos alliés dans le cadre de l'Alliance sur la production de minéraux critiques. Nous avons déjà annoncé diverses initiatives, dont des accords d'achat avec nos alliés. Par exemple, il y a le récent projet avec Nouveau Monde Graphite concernant le stockage...

Scott Anderson: Avec tout le respect que je vous dois, comment les utilisons-nous comme levier dans ces négociations?

Isabella Chan: Voulez-vous dire avec nos alliés du G7?

Scott Anderson: Oui.

Isabella Chan: Nous nous positionnons comme un fournisseur de confiance. Nous accélérons des projets pour nous assurer d'être un fournisseur de certains minéraux critiques et réduire notre dépendance à cet égard. Par exemple, nous sommes l'un des rares producteurs de scandium à l'extérieur de la Chine. Nous avons l'un des rares projets de production de graphite naturel en Amérique du Nord.

Nous nous positionnons donc comme un fournisseur de confiance. Nous travaillons également avec nos alliés pour comprendre leurs besoins, et pour revenir à ce que disait Mme Hadwen tout à l'heure, nous travaillons avec l'OTAN pour comprendre ses besoins et les intégrer à la chaîne d'approvisionnement que nous essayons de diversifier.

Scott Anderson: Autrement dit, nous allons obtenir quelque chose, mais nous ne savons pas encore exactement comment.

Isabella Chan: J'ai deux perspectives à ce sujet.

La première est que certains de nos projets ont pris du retard en raison des investissements nécessaires pour arriver à la décision finale. Toutefois, comme certains de nos alliés sont en mesure d'y contribuer, les projets peuvent démarrer plus rapidement.

La deuxième est que, pour diversifier la chaîne d'approvisionnement, comme nous l'avons fait dans le cadre du plan d'action du G7 sur les minéraux critiques, nous pouvons travailler avec nos alliés pour examiner et comprendre les marchés des minéraux critiques de niche.

Dans certains de ces marchés, le volume est si faible que ce ne sont pas tous les projets qui doivent être mis en œuvre, mais ceux qui, à court terme, vont permettre de sécuriser la chaîne d'approvisionnement et la diversifier.

Scott Anderson: Madame Hadwen, d'après votre expérience, mais comment allons-nous rétablir la confiance des investisseurs qui considèrent actuellement le Canada comme un pays fermé aux investissements?

Wendy Hadwen: Le 12 mars, le premier ministre a annoncé des investissements de 32 milliards de dollars dans l'Arctique pour notamment des bases aériennes, des hangars, des dépôts de munitions et de carburant, des bâtiments, de l'équipement, des entrepôts, des TI, du soutien général et des routes.

Scott Anderson: On parle ici d'infrastructures, et c'est très bien, mais comment allons-nous rétablir la confiance des investisseurs qui s'empêchent dans les formalités juridiques et environnementales? Comment allons-nous les attirer et leur faire savoir qu'il y a une certitude dans ce qu'ils font?

Wendy Hadwen: Premièrement, la Stratégie industrielle de défense engage publiquement le Canada à agir dans ce domaine. Elle précise les minéraux critiques qui sont essentiels et nous engage ensuite de façon plus générale à l'égard de leur ensemble. De plus, notre travail à l'OTAN est public, ce qui envoie le signal que la défense et l'ensemble de l'écosystème gouvernemental axent leurs efforts sur l'acheminement de nos produits vers les marchés et la mise en place de l'infrastructure nécessaire à cette fin. Bien sûr, il reste encore beaucoup à faire.

Madame Chan, aimeriez-vous ajouter quelque chose?

• (1120)

Isabella Chan: Je mentionnerais quelques éléments. D'abord et avant tout, les investisseurs recherchent la certitude réglementaire et l'accélération des projets.

Nous travaillons donc avec nos partenaires provinciaux et territoriaux pour examiner l'approche « un projet, une évaluation ». Je tiens à souligner qu'à ce jour, trois provinces ont déjà conclu des accords de coopération avec nous: la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. Nous travaillons également à un certain nombre d'accords provisoires avec le Manitoba, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et l'Alberta. La certitude réglementaire et l'accélération des projets sont des éléments qui attirent les investissements étrangers, ainsi que les investissements privés au pays.

Il y a aussi la création du BGP, le Bureau des grands projets, dont le but est d'accélérer la réalisation des projets et la prise de décision finale en matière d'investissements.

Troisièmement, il y a les investissements fédéraux dans le secteur minier. Nous avons annoncé le Fonds du premier et du dernier kilomètre, qui s'appuie sur le succès du Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques. Des investissements ont été faits pour veiller non seulement à ce que les projets obtiennent le soutien dont ils ont besoin en matière d'infrastructure, mais aussi à ce qu'on coordonne leur financement pour en arriver plus rapidement à une décision finale en matière d'investissements.

Je tiens à souligner que le Fonds du premier et du dernier kilomètre et le Fonds souverain pour les minéraux critiques sont des outils supplémentaires qui ont été annoncés. Nous pouvons les utiliser pour soutenir des co-investissements, soit avec d'autres pays souverains, soit avec des investissements privés.

Le président: Merci, madame Chan.

Madame Romanado, vous avez six minutes.

Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais par votre entremise remercier les témoins d'être des nôtres ce matin.

Je vais commencer avec Mme Hadwen.

Mme Chan a mentionné tout à l'heure le conflit au Moyen-Orient. Je vais poursuivre un peu dans la même veine. Vu le conflit qui se poursuit et la perturbation des flux mondiaux de produits énergétiques, dans quelle mesure le ministère de la Défense nationale considère-t-il comme important d'assurer la résilience des chaînes d'approvisionnement au pays pour les intrants énergétiques et les minéraux à double usage dans le cadre de la planification de l'état de préparation des Forces armées canadiennes et des engagements envers les alliés?

Wendy Hadwen: La situation actuelle confirme que le gouvernement fait bien de diversifier ses relations commerciales et d'investir dans la reconstruction et le réarmement des Forces armées canadiennes. Nous avons l'occasion d'accélérer un peu les choses.

Sherry Romanado: Vous avez d'ailleurs mentionné dans votre déclaration liminaire — je vais m'assurer de ne pas déformer vos propos — que le Canada n'était pas seulement un maillon de la chaîne d'approvisionnement, mais qu'il était la chaîne au complet en raison de ses gisements de minéraux critiques et sa capacité de les produire et de les exporter.

L'OTAN a publié une liste de 12 matières premières essentielles pour la défense du point de vue de la planification industrielle de la défense. Comment le ministère détermine-t-il quelles matières premières développeraient le mieux les capacités du Canada et lui permettraient d'apporter la plus grande contribution aux chaînes d'approvisionnement de ses alliés?

Wendy Hadwen: C'est exactement ce que nous étudions.

Tout d'abord, j'aimerais dire que lorsque nous avons préparé la stratégie industrielle de défense avec nos partenaires au gouvernement, nous avons commencé par la comparer avec 17 autres stratégies industrielles de défense en place ailleurs dans le monde. C'était la première fois que le Canada produisait un document de ce type. Nous avons constaté que les 17 stratégies comportaient toutes une section sur les chaînes d'approvisionnement, mais que le Canada était le seul pays qui était allé jusqu'à relever des minéraux critiques en vue d'investir dans leur production, leur transformation et leur commercialisation. Nous sommes donc en bonne position d'exercer

un rôle de premier plan, y compris à l'OTAN. Les projets dont Mme Chan a parlé sur le scandium et le graphite sont deux choses que nous avons immédiatement transposées en actions.

À propos de l'intégration de nos réserves de matières premières, de leur transformation et de tout le reste dans l'équipement des Forces armées canadiennes, nous tâchons de déterminer dès le départ quelles capacités profiteraient de la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement au pays. Je mentionne que la Stratégie industrielle de défense se fonde sur le tryptique construire-collaborer-acheter.

Lorsque nous construisons au Canada, nous avons la chance d'intégrer des métaux et des minéraux canadiens dans la chaîne d'approvisionnement. Nous allons tout faire pour accélérer les processus lorsque la chaîne comprend des produits tout désignés comme l'aluminium et l'acier. J'ai mentionné la physique quantique et l'accès à l'espace parce que nous voyons des possibilités dans ces domaines aussi.

• (1125)

Sherry Romanado: Dans la même veine, je suis allée voir la semaine dernière les installations de Reaction Dynamics à Longueuil. Cette entreprise très intéressante compte parmi celles qui ont reçu du financement.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Chan.

Nous nous concentrons souvent sur l'extraction primaire, mais la résilience rime aussi avec redondance. Dans quelle mesure le retraitement et la récupération des sous-produits et des flux de déchets sont-ils importants, plus particulièrement lorsque cela s'applique aux éléments de terres rares et à d'autres minéraux liés à la défense, à la sécurité et à la compétitivité du Canada à long terme?

Isabella Chan: Merci de la question.

C'est à mon avis une composante très importante de la chaîne d'approvisionnement que nous voulons mettre en place. Selon S&P Global, la mise en œuvre d'un nouveau projet minier, des phases d'exploration et d'exploration proprement dite jusqu'à la production, s'échelonne sur un délai de 20 ans. Nous étudions, par conséquent, plusieurs maillons de la chaîne de valeurs.

Nous examinons d'abord certains sous-produits. Par exemple, les sous-produits de la transformation du zinc seraient le germanium, le gallium et l'antimoine, qui sont tous des intrants du domaine de la défense et du matériel à double usage.

Nous examinons aussi le recyclage en faisant appel entre autres à l'entreprise Cyclic Materials, qui recycle les éléments de terres rares. Ainsi, nous n'avons pas à attendre le développement de projets miniers dans des terrains vierges. En recourant à la capacité de recyclage lorsque c'est possible, nous pouvons mettre les projets sur les rails plus rapidement et nourrir la chaîne d'approvisionnement dans des délais plus courts.

Sherry Romanado: Dans la mesure où nous avons accès aux déchets ou à ces sous-produits des exploitations minières, je suppose que la production et le raffinement de ces sous-produits sont beaucoup plus économiques que d'essayer de repérer d'autres gisements de minéraux critiques. Est-ce exact?

Isabella Chan: C'est le cas en règle générale parce que ce processus permet de contourner les investissements initiaux liés à la mise en chantier d'un nouveau projet minier, qui nécessite énormément d'infrastructures.

Le revers de la médaille, ce sont les besoins en technologies. Par exemple, l'extraction dans des résidus, disons, de certains sous-produits, se fait au moyen de technologies qui doivent être éprouvées. Nous avons donc lancé un certain nombre de projets pilotes pour examiner comment faire de l'extraction à partir de résidus ou dans une perspective de recyclage.

Sherry Romanado: Merci.

[Français]

Le président: Merci.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez la parole pour six minutes.

Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence et de leur présentation.

Je voudrais tout d'abord savoir quels minéraux critiques sont actuellement extraits au Canada, mais envoyés à l'étranger aux fins de transformation.

Je m'adresse à l'une ou à l'autre d'entre vous, car j'imagine que vous êtes toutes deux aptes à me répondre.

Isabella Chan: Étant donné que plusieurs minéraux critiques sont produits ici, au Canada, et qu'il n'y a pas assez d'usines pour procéder à leur traitement, il y a des minéraux critiques qu'on envoie ailleurs pour être transformés. Je pourrai vous faire parvenir une liste après la réunion.

[Traduction]

Par exemple, le cuivre fait partie des minéraux dont une bonne partie de la production dans la côte pacifique est envoyée en Asie à des fins de transformation.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Dans la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, qui remonte à 2022, si je ne m'abuse, et dans le plan d'action du G7, on mentionne la volonté du gouvernement de développer davantage le secteur de la transformation au Canada.

Pourriez-vous nous dire ce qui a été fait jusqu'à maintenant? Ça fait quatre ans que ça a été annoncé, alors où en est-on aujourd'hui? Cela touche-t-il la défense — cette question s'adresse peut-être plus à Mme Hadwen — ou s'agit-il davantage de technologies propres, comme les éoliennes, par exemple?

• (1130)

Isabella Chan: Pour être plus claire, je vais vous répondre en anglais.

[Traduction]

Nous sommes conscients de la nécessité de développer une capacité de transformation. Je vais donner deux exemples qui illustrent bien l'orientation que nous avons prise.

En octobre dernier, nous avons annoncé des investissements dans l'entreprise Ucore, qui a la capacité de transformer des éléments de terres rares utilisés dans le secteur de la défense, notamment le gadolinium et le samarium. En outre, nous venons d'entamer une collaboration avec la Colombie-Britannique et l'Alberta pour étudier la mise en place de capacités de fusion du cuivre pour faire de la transformation dans la côte ouest.

Ce sont quelques exemples de projets qui permettraient de bâtir des capacités au pays dans ce que j'appelle le maillon intermédiaire de la chaîne de valeur. Le problème, c'est que la plupart des segments de la phase intermédiaire de transformation ne sont pas lucratifs. La marge de profit n'est pas très élevée. Sans financement substantiel du gouvernement, les entreprises ne prendront pas nécessairement de décision définitive d'investissement.

Je vais laisser Mme Hadwen poursuivre.

[Français]

Wendy Hadwen: Merci beaucoup de la question.

Pour ce qui concerne la défense nationale, le gouvernement a constaté, il y a plusieurs années, le besoin de mettre l'accent sur les minéraux critiques, mais ce n'est que depuis un an que nous sommes en mesure d'avoir l'argent et une approche dans ce domaine.

Bien sûr, nous avons commencé par les projets visant le graphite et le scandium, parce qu'il nous était possible de les mettre en œuvre. Nous partons un peu de loin, donc il faut commencer là où il y a quelque chose de possible. Selon nous, il s'agit de prioriser les 10 capacités souveraines énoncées dans le document. Nous allons les mettre en œuvre dans le cadre de projets de lancement dans l'espace, dont nous avons parlé précédemment. À ce moment-là, nous serons en mesure d'établir quelles sont les prochaines priorités. C'est donc un peu un mariage entre ce qui est possible dans le domaine industriel et les besoins actuels en matière de défense nationale. En ce qui nous concerne, nous ne voyons que des occasions de faire les deux en même temps.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Ma prochaine question s'adresse à vous deux.

Selon vous, s'il y avait des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement, la disponibilité de certains matériaux serait-elle compromise? Quels seraient les minéraux les plus à risque, le cas échéant?

Wendy Hadwen: J'ose commencer en vous disant qu'on est en train de constater, en temps réel, les risques dans toutes nos chaînes d'approvisionnement; nous constatons surtout un risque en ce qui concerne l'aluminium, pour lequel nous avons beaucoup de possibilités. Cependant, nous souffrons actuellement d'un manque de fiabilité dans les relations sur lesquelles nous avons bâti toutes nos attentes économiques.

Par conséquent, c'est devenu assez urgent d'investir dans l'ensemble de la chaîne de production ici, au Canada. Toutefois, comme Mme Chan l'a mentionné, ça coûte cher; il nous faudra établir les priorités.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Monsieur le président, combien de temps de parole me reste-t-il?

[Traduction]

Le président: Vous avez 20 secondes.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Dans ce cas, je ne poserai pas d'autres questions.

Cela dit, madame Chan, je vous rappelle que vous avez dit que vous pourriez nous faire parvenir une liste de minéraux critiques. Je vous demande donc de la fournir au Comité, pour que nous puissions avoir l'information. Merci.

Le président: Merci.

[Traduction]

Monsieur Kibble, je vous cède la parole pour cinq minutes.

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup aux témoins d'être des nôtres.

Certaines expressions fétiches ont été prononcées aujourd'hui, telles que « position unique », « rôle de premier plan » à l'OTAN, « importance des chaînes d'approvisionnement », « mesures concrètes » et capacité de « remédier aux vulnérabilités ». Selon les discussions qui se sont tenues, ces expressions renvoient pour la plupart à des plans ou à des intentions, tandis que moi, je préférerais plutôt discuter de ce qui a été accompli.

En ce moment, quelles sont nos réserves de ces minéraux critiques? Nous avons entendu des témoignages sur le sujet, mais j'aimerais obtenir des données claires.

• (1135)

Isabella Chan: Merci beaucoup de la question, monsieur le président.

En octobre dernier, au titre de la Loi sur la production de défense, nous avons recensé et fait établir par décret une liste de minéraux critiques dont nous envisageons de constituer une réserve. Une des étapes suivantes a été l'exécution immédiate des deux accords d'achat que j'ai mentionnés dans ma déclaration liminaire, qui portent respectivement sur le graphite et le scandium.

Jeff Kibble: Le Canada a-t-il des réserves de ces minéraux? Je ne veux pas connaître les intentions; je veux savoir si des réserves existent.

Isabella Chan: Il faut finaliser les accords avant de constituer les réserves.

Jeff Kibble: Je comprends. Cet accord est en fait une réserve de papier.

Isabella Chan: Nous avons des accords d'achat; ce sont des listes de conditions que nous avons déjà signées.

Jeff Kibble: Nous avons des listes de conditions et des accords, mais nous n'avons aucune réserve de minéraux critiques. Supposons que nous avions des réserves. Quelle quantité de minéraux doivent-elles renfermer pour répondre aux besoins du Canada? Existe-t-il une méthode de calcul des réserves? Nous faudrait-il, par exemple, pour un certain minerai, 300 livres ou des stocks pour 5 ans? Quelle serait la quantité idéale d'un point de vue stratégique?

Isabella Chan: Comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, les minéraux critiques ont tous des marchés et des usages différents. Il nous faudrait donc un million de tonnes d'aluminium, mais un nombre de tonnes dans les deux chiffres — 80 tonnes — de scandium.

Premièrement, il faut déterminer quel maillon de la chaîne de valeur répond aux besoins au pays. Deuxièmement, il faut examiner la demande mondiale, particulièrement dans la chaîne d'approvisionnement avancée. Troisièmement, il faut tenir compte de nos capacités de production.

Jeff Kibble: Merci. On dirait toutefois que nous avons besoin d'un plan — un plan très compliqué au demeurant — pour définir les différentes réserves.

À propos de notre bilan en la matière, j'aimerais discuter de l'antimoine. Vous avez dit que l'OTAN l'avait inclus dans sa liste de minéraux critiques. L'antimoine entre dans la composition du matériel ignifuge et dans d'autres usages du secteur de la défense. La Chine en produit 110 000 tonnes par année.

Quelle quantité d'antimoine est produite au Canada?

Isabella Chan: Je fournirai volontiers par écrit les chiffres exacts au Comité.

Jeff Kibble: D'accord. Merci. Je parie que nous n'en produisons pas, mais vous pouvez toujours soumettre le chiffre zéro au Comité. Nous avons hâte d'obtenir cette confirmation écrite.

Y a-t-il des gisements d'antimoine au Canada? Répondez par oui ou par non. Y a-t-il des gisements?

Isabella Chan: Oui. Il y en a.

Jeff Kibble: Tiens donc. C'est fantastique.

Y a-t-il des mines d'antimoine au Canada?

Isabella Chan: Nous avons le potentiel géologique pour le développement de projets miniers. L'important est aussi de savoir que l'antimoine est un sous-produit de la transformation du zinc; il peut donc être produit de cette façon.

Jeff Kibble: Il existe une mine, en fait, à Beaver Brook à Terre-Neuve. Est-ce exact?

Isabella Chan: Cette mine n'est pas en activité en ce moment.

Jeff Kibble: C'était ma prochaine question. La mine produisait de l'antimoine, mais elle n'est plus en activité. Elle est fermée.

Savez-vous qui est le propriétaire de la mine?

Isabella Chan: Je soumettrai avec plaisir cette information au Comité.

Jeff Kibble: Sachez que la mine appartient à China Minmetals, qui est une entreprise d'État chinoise. Comme cette entreprise a décidé de fermer la mine, le Canada ne produit plus d'antimoine.

Comment protéger les ressources canadiennes qui sont contrôlées et exploitées à notre détriment? Nous affirmons que nous voulons exploiter des minéraux critiques. Ces ressources se trouvent dans notre sol, mais nous n'en produisons pas. Cette entreprise d'État étrangère arrête nos opérations, mais le gouvernement ne fait rien. C'est un peu embarrassant.

Quelles mesures seront prises pour protéger ces minéraux? J'ai pris comme exemple de minerai critique l'antimoine, mais l'échec est généralisé. Qu'allons-nous faire? Comment allons-nous régler le problème?

Isabella Chan: Le gouvernement agit sur plusieurs fronts. Des mesures sont prises en vertu de la Loi sur Investissement Canada, qui relève de la ministre de l'Industrie. Nous travaillons aussi avec nos collègues provinciaux et territoriaux. Une des initiatives qui ont été lancées consiste à examiner les lois sur les minéraux critiques de différents pays pour moderniser et actualiser, par exemple, le régime de claims miniers en vue de protéger les intérêts nationaux et la souveraineté du Canada.

Jeff Kibble: Je remarque encore une fois que...

Le président: Monsieur Kibble, vos 25 minutes sont écoulées.

Des voix: Oh, oh!

Jeff Kibble: Vous m'avez accordé 25 minutes, monsieur le président. Merci de votre générosité.

Le président: Madame Lapointe, vous avez cinq minutes.

Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Merci.

Madame Chan, selon les témoignages que nous avons entendus dans le cadre de notre étude, les minéraux critiques sont à la fois des matières premières et des actifs stratégiques. Dans le contexte actuel de perturbation de l'approvisionnement énergétique par la guerre en Iran, de volatilité et de pressions continues sur les chaînes d'approvisionnement, comment Ressources naturelles Canada évalue-t-il le lien entre la sécurité des minéraux critiques, la sécurité énergétique et la sécurité nationale?

• (1140)

Isabella Chan: Ressources naturelles Canada continue à examiner les croisements entre sécurité nationale et sécurité économique en évaluant tout d'abord les vulnérabilités touchant la chaîne d'approvisionnement. Nous recensons les minéraux critiques dont plus de 90 % de la production provient d'un seul pays. Nous dégageons les projets à court terme dont nous pourrions accélérer la mise en chantier de même que certains sites désaffectés qui pourraient être développés. Nous faisons cet exercice régulièrement. Nous utilisons également nos divers programmes de soutien, dont le Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques que j'ai mentionné tout à l'heure.

Il y a aussi le programme d'initiative de partenariat mondial, qui nous permet de travailler avec nos alliés pour investir ensemble dans des projets ou tirer profit de certaines des technologies en place dans d'autres pays. Un exemple est la technologie ukrainienne Focus Graphite, que le Canada a adoptée pour la purification du graphite.

Ce sont quelques-uns des outils que nous examinons. Nous continuons aussi à nous assurer que nous accélérons là où nous le pouvons et que nous sommes considérés comme un fournisseur fiable lorsque des projets sont lancés.

Viviane Lapointe: L'OTAN a une liste de 12 matières premières critiques pour la défense. Quelles sont celles qui sont déjà produites au Canada ou pour lesquelles il y a un véritable potentiel de production? Quelles seraient les meilleures occasions pour le Canada d'accroître sa contribution aux chaînes d'approvisionnement de ses alliés?

Isabella Chan: Pour le compte rendu, les 12 minéraux sont l'aluminium, le béryllium, le cobalt, le gallium, le germanium, le graphite, le lithium, le manganèse, le platine, les éléments de terres rares, le titane et le tungstène.

Je précise que l'aluminium, le germanium, le cobalt, le graphite, le platine, le lithium et le titane sont tous des minéraux critiques que nous produisons déjà. Nous avons la capacité d'augmenter notre production de gallium, de même que celle du cobalt et du germanium à court terme. Nous avons le potentiel géologique nécessaire à la production des minéraux que nous ne produisons pas déjà.

Viviane Lapointe: Madame Hadwen, parmi les secteurs tels que l'aérospatiale, les systèmes stables et les munitions, quels sont ceux selon vous où les minéraux et les métaux pourraient être traités comme des composantes de l'infrastructure de défense plutôt que comme des intrants ou des extrants industriels?

Wendy Hadwen: Dans chacun des domaines de capacité souveraine, il est possible d'injecter des fonds et d'intégrer une partie de la chaîne d'approvisionnement canadienne. Cela aura des répercussions variables sur les coûts, mais l'intérêt même d'une capacité

souveraine réside dans le fait que nous prenons en compte l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Dans le secteur aérospatial, il s'agit souvent de rendre les matériaux plus légers et d'améliorer leur résistance aux températures extrêmes, qu'il s'agisse de chaleur ou de froid. Si l'on prend l'exemple du train d'atterrissage des avions, la science des matériaux joue un rôle important en ce qui concerne le caoutchouc des roues, mais aussi la légèreté. Surtout aujourd'hui, avec l'évolution des prix du pétrole, la pression sera forte pour réduire le poids de tout. Cela donne un avantage aux chercheurs canadiens en science des matériaux. Tous ces minéraux et métaux pourraient contribuer au développement de certains alliages dans l'aérospatiale, mais aussi dans d'autres secteurs.

Nous avons l'occasion de définir clairement nos priorités et la façon dont nous espérons établir un avantage opérationnel pour le Canada, puis de le transposer à la chaîne d'approvisionnement.

Viviane Lapointe: Je reviens à vous, madame Chan. Vous avez souligné que c'est l'ensemble de la chaîne de valeur qui compte, et pas seulement les mines. En ce qui concerne les minéraux pertinents pour la défense, à quel endroit le Canada a-t-il le plus besoin d'une capacité de transformation ou de raffinage supplémentaire si nous voulons qu'une plus grande partie de la valeur stratégique reste ici au pays?

Isabella Chan: Certains membres du Comité ont déjà évoqué l'élément le plus important, qui est d'examiner nos besoins en matière d'intrants en aval. Si nous devons mettre au point la chaîne d'approvisionnement pour le gallium, par exemple, nous orienterions-nous vers la technologie quantique, vers les puces électroniques? Cartographier l'ensemble de la chaîne de valeur est l'un des exercices que RNCan mène actuellement. Par exemple, nous soutenons maintenant le projet sur le scandium, qui connaît un regain d'intérêt. Comment pouvons-nous bâtir toute la chaîne de valeur pour nous-mêmes et envisager, disons, les applications dans le domaine des drones? Comment pouvons-nous assurer cet approvisionnement sur le territoire national?

• (1145)

Le président: Merci.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, monsieur le président.

J'aimerais qu'on me dise où on en est dans la constitution des réserves stratégiques en minéraux critiques en vertu de la Loi sur la production de défense. De plus, quelles seraient les prochaines étapes? Je ne sais pas qui sera davantage en mesure de répondre, mais qu'on ne se gêne pas si on veut ajouter quelque chose.

Wendy Hadwen: Je vais répondre en premier, puis je passerai la parole à Mme Chan.

En fait, c'est Services publics et Approvisionnement Canada qui est le ministère responsable de la Loi sur la production de défense. De plus, selon la Stratégie industrielle de défense du Canada, le gouvernement cherche à revenir avec un projet de loi. Ce dernier devrait être déposé au Parlement bientôt.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Voulez-vous ajouter quelque chose, madame Chan?

[Traduction]

Isabella Chan: En novembre, nous avons déjà commencé à utiliser la Loi sur la production de défense presque comme une validation de principe. Nous sommes en mesure d'utiliser la loi telle qu'elle pour mettre en place le régime d'accumulation de stocks. En collaboration avec nos collègues de Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que de la Défense nationale, nous apportons les ajustements nécessaires pour accélérer au besoin ce régime.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Le Canada a-t-il actuellement les stocks suffisants pour soutenir un effort militaire prolongé, par exemple s'il devait participer à des opérations de l'OTAN?

Ma question s'adresse davantage à la représentante du ministère de la Défense nationale, mais j'invite aussi la représentante du ministère des Ressources naturelles à ne pas se gêner si elle veut ajouter quoi que ce soit.

Wendy Hadwen: En ce qui a trait à certains avantages industriels au Canada, comme la production de véhicules ou le secteur aérospatial, nous en avons déjà intégré beaucoup dans la chaîne d'approvisionnement. Cependant, les circonstances entourant le besoin opérationnel pour les Forces armées canadiennes m'empêchent de déterminer exactement ce dont on aura besoin.

Cela dit, nous nous préparons pour le futur, où on aura besoin des puces dont Mme Chan vient de parler, ou de lancements dans l'espace. C'est donc pour cette raison que nous visons les capacités souveraines énoncées dans le document.

[Traduction]

Le président: Monsieur Bezan, vous avez cinq minutes.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier nos témoins de s'être joints à nous aujourd'hui.

Madame Chan, vous avez parlé des 12 minéraux critiques. Nous en produisons certains, et d'autres pas. Quels sont ceux que nous n'exploitons pas actuellement?

Isabella Chan: Le béryllium, le tungstène et le manganèse sont les trois minéraux que nous n'exploitons pas actuellement. Cela dit, nous avons des projets potentiels et avancés qui pourraient voir le jour. Prenons l'exemple du tungstène. Nous avons deux projets avancés au pays.

James Bezan: Nous disposons de gisements importants qui mériteraient d'être exploités. Il faudrait extraire et développer ces ressources, puis les utiliser comme levier, comme vous l'avez mentionné précédemment.

Sur les neuf autres, combien d'entre eux produisons-nous en quantités importantes, y compris le raffinage et la fabrication en aval? Combien devons-nous demander à nos alliés ou à nos concurrents de développer?

Isabella Chan: Je vais répondre à la question à l'envers, en partant de votre dernier point.

Quand on examine bon nombre de ces minéraux critiques, on constate que plus de 50 % d'entre eux proviennent d'un seul et même pays. Il est généralement admis que nous devons diversifier la chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques dans cette optique, car nous avons assisté à des contrôles à l'exportation, voire à

des interdictions d'exportation pour certains d'entre eux. La situation a entraîné, à un moment donné, une perturbation de la fabrication de certaines batteries pour véhicules électriques, par exemple. Par conséquent, non seulement le Canada, mais aussi nos alliés cherchent à renforcer chaque maillon de la chaîne d'approvisionnement, depuis l'amont — qu'il s'agisse de sous-produits ou de l'exploitation minière — jusqu'au produit transformé.

L'autre défi que nous constatons est le manque de technologie. Pour les éléments de terres rares, par exemple, ou même la transformation du lithium, en dehors de la Chine, il n'y a pas beaucoup de capacités pour la séparation des terres rares ou la conversion du lithium en hydroxyde de lithium. Il y a également une imposition de contrôles à l'exportation de la part de la Chine à un certain stade.

• (1150)

James Bezan: Nous avons parlé des investissements étrangers directs. Cela comprend également les pays n'ayant pas une économie de marché, comme la République populaire de Chine.

Comme M. Kibble l'a souligné, une mine a été démantelée à Terre-Neuve. Elle produisait l'un des minéraux critiques identifiés par l'OTAN. La mine s'appelle China Minmetals.

Au Manitoba, nous avons aussi Sinomine, qui détenait d'importants permis d'exploitation des ressources dans le Cercle de feu. Cette société possède toujours une mine au Manitoba, appelée Tanco; elle produit du tantale, qui figure sur la liste des minéraux critiques, ainsi que du césium et du lithium. Tous ces produits sont expédiés en Chine à l'état brut. Je sais que le césium n'est pas sur la liste, mais 75 % du césium mondial provient de la mine située au nord du Lac-du-Bonnet.

Ne devrions-nous pas veiller à ce que ce soient les entreprises canadiennes, ou du moins celles de nos pays alliés, qui réalisent ces investissements directs de l'étranger plutôt que nos concurrents, comme la Chine?

Isabella Chan: Je tiens à souligner que la Loi sur Investissement Canada nous permet de vérifier les investissements qui sont effectués au Canada. Puisque cet aspect relève de la ministre de l'Industrie, je ne m'étendrai pas trop sur le sujet, mais je sais que ces gens ont la possibilité d'examiner les investissements au Canada.

James Bezan: Madame Hadwen, alors que nous cherchons à assurer la production de ces minéraux essentiels et à en acquérir la propriété, nous savons que le département de la Guerre des États-Unis investit directement dans les opérations minières et de raffinage dans des pays alliés, y compris au Canada.

Allons-nous utiliser notre propre Loi sur la production de défense pour faire ces investissements directs? Que pensez-vous du fait que d'autres alliés détiennent des parts dans ces mines et ces processus de raffinage au Canada?

Wendy Hadwen: Je vous remercie de la question. Je vais commencer, mais Mme Chan donnera plus de précisions.

La Stratégie industrielle de défense envoie un signal politique très fort quant à notre intention de construire au Canada et à notre engagement à tirer le meilleur de notre chaîne d'approvisionnement. Certains projets sont plus mûrs que d'autres. Ce document date d'à peine plus d'un mois. Nous établirons les priorités au fur et à mesure de la mise en œuvre. Comme Mme Chan l'a mentionné, le scandium et le graphite sont déjà de bonnes nouvelles. Elle a aidé le gouvernement à agir très rapidement.

Je vais la laisser vous donner plus de détails sur la participation en capital.

Isabella Chan: Pour les deux transactions entourant le projet de scandium réalisé par Rio Tinto, le Fonds de croissance du Canada a investi dans le projet d'une façon similaire à une action, ce qui s'ajoute à un accord d'achat destiné à notre réserve.

De même, le Fonds de croissance du Canada a une participation en capital dans le projet de graphite, avec un accord sur l'accumulation de stocks pour la défense.

Avec l'annonce du Fonds souverain pour les minéraux critiques, nous prévoyons étudier davantage d'investissements afin de garantir le meilleur rendement pour ceux que nous réalisons, non seulement en amont, mais aussi dans la transformation intermédiaire.

Le président: Merci, madame Chan.

Monsieur Malette, vous avez cinq minutes.

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je me permets d'apporter quelques précisions sur des points qui ont été soulevés.

D'abord, je souligne que la mine de Beaver Brook — dont il a été question aujourd'hui — a été vendue en 2009, soit sous la direction ou plutôt durant le mandat du premier ministre Harper. J'ajouterais aussi que les mines d'Inco et de Falconbridge ont été vendues toutes les deux à des intérêts étrangers durant le mandat du premier ministre Mulroney. Les ventes de la sorte n'ont rien de nouveau.

Ma première question s'adresse à Mme Chan.

On a laissé entendre qu'aucun intérêt étranger ne voulait investir au Canada. Pouvez-vous nous éclaircir là-dessus? Le Canada attire-t-il des investissements de l'étranger? Le cas échéant, dans quelles régions et dans quels secteurs en particulier?

• (1155)

Isabella Chan: Pour illustrer l'intérêt des investisseurs étrangers à l'égard des projets de minéraux critiques canadiens, je porterais votre attention sur les annonces — dont le total s'élève maintenant à 56 — faites dans le cadre de l'Alliance sur la production de minéraux critiques, dont les membres comprennent une société belge, des entreprises japonaises et plusieurs États membres de l'Union européenne.

Comme je l'ai déjà souligné, on reconnaît l'importance de diversifier la chaîne d'approvisionnement et de veiller à ce que les alliés de confiance qui sont des fournisseurs puissent mener à bien leurs projets.

Chris Malette: Ma prochaine question s'adresse et à Mme Hadwen et à Mme Chan.

Le secteur canadien de l'extraction est fort, mais son secteur de la transformation est toujours en développement. Selon vous, quelles mesures concrètes le Canada prend-il pour renforcer sa capacité de raffinage au pays?

Wendy Hadwen: D'un point de vue stratégique, la Stratégie industrielle de défense nous offre la possibilité de soutenir les efforts en ce sens en nouant des partenariats liés à la défense. Il pourrait s'agir de fournir des fonds, de l'appui ou — lorsque c'est pertinent — les ressources nécessaires pour tirer parti des occasions que nous donne la chaîne d'approvisionnement au Canada.

Il va sans dire que c'est nouveau pour nous. C'est un premier pas, une esquisse de l'orientation stratégique de l'ensemble des ministres associés à la Stratégie industrielle de défense.

Madame Chan?

Isabella Chan: Je vais vous donner un exemple. J'ai parlé tout à l'heure de l'investissement de 443 millions de dollars annoncé dans le cadre de la Stratégie industrielle de défense pour la transformation des minéraux. On a déjà annoncé un investissement pour un projet visant la production de gallium à l'usine d'aluminium de Rio Tinto. Le gallium pourrait devenir un sous-produit de la transformation de l'aluminium. En plus de renforcer la capacité de transformation, nous y ajoutons la capacité de produire du gallium.

Chris Malette: Je crois avoir le temps de poser une dernière question. Je pense qu'elle s'adresse à Mme Chan, mais Mme Hawden peut aussi y répondre.

Vous avez abordé ce sujet durant la dernière série de questions. Les éléments des terres rares demeurent un dossier particulièrement sensible étant donné la concentration de l'approvisionnement mondial et l'incertitude entretenue par les contrôles à l'exportation et les licences d'exportation de la Chine. Quelles sont les mesures les plus concrètes que le Canada peut prendre pour renforcer sa position dans le domaine de l'extraction, de la transformation et du recyclage des éléments des terres rares? Des parties de la réponse ont été données ici et là, mais pouvez-vous en faire la synthèse?

Isabella Chan: Nous déployons des efforts visant chaque maillon de la chaîne de valeur, des mines aux aimants, pour ainsi dire. Nous avons investi dans plusieurs nouveaux projets d'exploitation minière. Je souligne également qu'on surveille les projets de Tornat et de Défense Métals; le gouvernement de la Colombie-Britannique surveille aussi les travaux de Défense Métals.

Relativement à la séparation et à la transformation, nous avons investi dans le Saskatchewan Research Council, ainsi que dans Ucore, qui a un système de séparation, comme je l'ai souligné tout à l'heure. Au chapitre du recyclage, j'ai déjà parlé de notre investissement dans l'entreprise de recyclage Cyclic Materials. Nous nous efforçons de renforcer chaque maillon de la chaîne de valeur des terres rares, car nous savons que c'est un point de vulnérabilité.

• (1200)

Le président: Merci, monsieur Malette.

Merci aux témoins.

Nous allons...

James Bezan: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

C'est la dernière fois que nous recevons des témoins du gouvernement, et je pense que la question des réserves stratégiques a été soulevée. Pour bien faire notre travail, nous devons en savoir plus sur les réserves stratégiques. Quelle quantité de chaque minéral critique avons-nous à notre disposition, et comment le calcul est-il fait? Est-ce suffisant pour répondre aux besoins du Canada, ainsi qu'à ceux de nos alliés de l'OTAN?

Nous pouvons leur demander de nous soumettre ces informations par écrit puisque c'est probablement notre dernière réunion à ce sujet. Il nous faut des détails sur la manière dont les réserves sont évaluées.

Le président: Madame Chan, est-ce possible? Pouvez-vous nous fournir des détails sur certaines...

James Bezan: Il faut aussi savoir qui paye.

Isabella Chan: Oui.

Le président: Je propose que nous suspendions la séance. Les témoins sont libres de rester. Une autre témoin se joindra à nous tout de suite après la pause. Je vais suspendre la séance le temps qu'on fasse ce qu'il faut sur le plan technique pour accueillir la témoin.

• (1200) _____ (Pause) _____

• (1204)

• (1205)

Le président: Reprenons. La séance avait été suspendue.

Je vous présente Cristina Pekarik, experte en économie et en politique des ressources.

Au nom du Comité, je vous remercie de vous joindre à nous.

Je vous invite à faire votre déclaration préliminaire. Vous disposez de cinq minutes.

Cristina Pekarik (économie et politique des ressources, à titre personnel): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je suis ravie de vous voir.

Bonjour. Je m'appelle Cristina Pekarik. Je suis ici aujourd'hui à titre d'experte indépendante.

Je me suis retirée récemment de la fonction publique du Yukon, après y avoir fait carrière pendant 32 ans. Le dernier poste que j'y ai occupé est celui de planificatrice principale et économiste en chef, au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Aujourd'hui, mes observations seront axées sur la politique économique et les aspects financiers des minéraux critiques et stratégiques. Je remercie chaleureusement le Comité de m'avoir invitée à comparaître aujourd'hui, à un moment d'une grande importance stratégique pour les minéraux critiques et les liens entre la défense et la sécurité nationale.

L'argument central de mon témoignage d'aujourd'hui est le suivant: la première stratégie canadienne sur les minéraux critiques, adoptée en 2022, était axée sur la transition énergétique. Depuis, le monde a changé. De nouveaux plans d'action ont été mis en place en tenant davantage compte du cadre de la défense. Ce qu'il nous faut aujourd'hui, c'est un cadre axé sur la défense, la souveraineté et la capacité financière, qui sont trois concepts différents.

Le Comité a beaucoup entendu parler des minéraux critiques et de l'approvisionnement de la défense. L'enjeu qui n'a pas été abordé est l'aspect financier: les revenus générés par les minéraux critiques et stratégiques comptent peut-être parmi les outils les plus directs dont dispose le Canada pour financer l'engagement en matière de défense qu'il a pris envers ses alliés. Ce que je veux vous présenter aujourd'hui, ce sont les avantages financiers qu'offrent les minéraux critiques et stratégiques.

Le Canada s'est engagé à investir 5 % de son PIB dans la défense d'ici 2035. Dans un rapport publié le 5 février dernier, le directeur parlementaire du budget affirme que l'atteinte de cette cible nécessitera des dépenses supplémentaires de 33,5 milliards de dollars par année, en moyenne. Comme vous le savez, cette cible s'inscrit aussi dans le contexte d'un déficit prévu de 78,3 milliards de dollars pour l'année en cours. En outre, le directeur parlementaire du budget pré-

voit que le déficit annuel s'élèvera, en moyenne, à approximativement 64 milliards de dollars jusqu'en 2030.

Quatre solutions s'offrent au Canada pour financer le quasi quadruplement de ses dépenses en matière de défense: un, emprunter plus d'argent; deux, augmenter les impôts; trois, éliminer des programmes; ou quatre, accroître les revenus. Je suis ici pour présenter les avantages de la quatrième option.

À l'heure actuelle, les minéraux critiques ajoutent 40 milliards de dollars au PIB canadien. Grâce à une expansion stratégique s'appuyant sur un plan de mise en service bien défini, des conditions d'investissement concurrentielles et une demande des marchés alliés, cette source de revenus pourrait connaître une croissance importante. Si l'on omet de considérer les minéraux critiques comme un instrument de financement de la défense, on laissera inutilisé l'un de nos leviers stratégiques les plus importants.

Dans le mémoire détaillé que je vous ai soumis, j'énumère sept catégories de mesures à prendre pour établir un cadre. Pour l'instant, je vais vous présenter les quatre mesures prioritaires.

Premièrement, je recommande au Comité d'envisager de demander à la directrice parlementaire du budget de créer un modèle pour un ensemble de projets liés aux minéraux critiques et stratégiques, ainsi que pour un calendrier pour la mise en service de ces projets. Il faudrait examiner deux scénarios.

Le premier scénario représenterait ce qu'il faudrait faire pour générer les revenus nécessaires pour atteindre la cible de croissance annuelle de 33,5 milliards de dollars des dépenses en matière de défense. Le second scénario consisterait à déterminer quels revenus et quel ensemble de projets seraient nécessaires pour couvrir toutes les dépenses de défense du Canada.

Ces modèles fourniraient au Comité des données probantes sur lesquelles fonder les mesures à prendre et ils contribueraient à définir les priorités du Bureau des grands projets, dont le rôle a été abordé ici ce matin.

Deuxièmement, les délais d'exécution doivent devenir le facteur déterminant. Au Canada, il faut, en moyenne, de 15 à 16 ans pour mener un projet minier à terme, de la découverte à la mise en production. Nous savons qu'en moyenne, la réalisation des projets prend 26 mois de plus au Canada que chez nos concurrents principaux aux investissements miniers.

Compte tenu de nos obligations en matière de défense, nous devons nous demander ce que signifie réellement le terme « accéléré ».

• (1210)

Les accords d'équivalence fédéraux-provinciaux, dont certains sont en cours d'évaluation préalable, et les bases de données sur la réglementation assistées par l'intelligence artificielle font partie des outils que je présente en plus de détails dans mon mémoire comme des moyens d'améliorer le processus ou de respecter la nouvelle définition du terme « accéléré ».

Troisièmement, les failles relatives à la propriété étrangère posent un risque documenté, et non théorique, sur le plan du renseignement. Le SCRS considère la stratégie chinoise d'acquisition de minéraux critiques comme un risque direct pour la sécurité nationale.

La mine Tanco, qui a été mentionnée ce matin, est détenue à 100 % par la Chine et elle possède 60 % des réserves mondiales connues de césium. La mine d'antimoine de Beaver Brook, qui a aussi été mentionnée ici et qui appartient également à des intérêts chinois, a cessé ses activités en 2012. Or l'an dernier, les fabricants ont invoqué la clause de force majeure en raison de pénuries d'antimoine.

Ce ne sont pas des cas limites; ce sont les résultats de failles dans le régime d'examen, failles qui doivent être comblées au moyen de la réglementation relative à la Loi sur Investissement Canada. La réglementation est en cours d'élaboration; le Comité a donc un rôle très stratégique et opportun à jouer.

Le président: Madame Pekarik, je vous prie de conclure brièvement. Le temps impartit est écoulé.

Allez-y.

Cristina Pekarik: Quatrièmement, le Canada ne dispose pas de réserves de minéraux stratégiques, comme on l'a souligné ici. Les partenariats avec les Autochtones et les partenariats fédéraux-provinciaux sont essentiels.

En conclusion, les minéraux critiques du Canada ne sont pas seulement un outil de développement économique. Leur production, leur raffinage et leur transformation en font un atout stratégique et un instrument de financement de la défense que nous n'utilisons pas encore de manière délibérée.

Ainsi, je demande au Comité de prendre cinq mesures: un, modernisez la stratégie sur les minéraux critiques en tenant compte des obligations relatives à la défense; deux, faites de la capacité financière liée à la défense un principe directeur; trois, gérez les risques d'exécution liés à la réglementation, aux investissements et à la main-d'œuvre; quatre, nouez les partenariats avec les Autochtones et les alliés que la stratégie exige; et cinq, comblez les lacunes en matière de sécurité et d'approvisionnement avant que la situation ne devienne critique.

Nos alliés n'attendent pas. C'est maintenant qu'il faut prendre des mesures stratégiques.

Merci beaucoup. J'attends vos questions avec impatience.

Le président: Merci. Je suis désolé, mais nous devons veiller au respect du temps impartit.

Juste un instant. M. Savard-Tremblay demande la parole.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Monsieur le président, j'aimerais faire mention de ce qui suit.

Je ne sais pas si c'est le cas pour mes collègues, mais je n'ai pas reçu le document en question, c'est-à-dire le mémoire dont la témoin fait état. Je ne sais pas si on peut s'assurer qu'il a bel et bien été envoyé et reçu. Je ne l'ai pas reçu et certains de mes collègues me font signe qu'ils ne l'ont pas reçu eux non plus.

Peut-on s'assurer de nous transmettre ce document?

[Traduction]

Le président: Je pense que la distribution et la traduction se font en même temps.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Il est donc normal que nous ne l'ayons pas reçu.

[Traduction]

Le président: Monsieur Kibble, la parole est à vous.

Jeff Kibble: Je vous remercie pour votre déclaration, madame Pekarik.

Je veux vous poser une petite question. Vous avez parlé indistinctement des minéraux critiques et stratégiques. Considérez-vous l'or et les combustibles minéraux comme des minéraux stratégiques, des minéraux critiques, ou les deux?

Cristina Pekarik: Je reviens à l'élaboration d'une liste de projets relatifs aux minéraux critiques et stratégiques — par rapport à laquelle je recommande de demander une analyse à la directrice parlementaire du budget. Cette liste serait liée à l'inventaire national des grands projets de Ressources naturelles Canada.

Oui, cela comprend les minéraux stratégiques, et pour renforcer la capacité financière de la défense, il faudrait peut-être inclure l'or et d'autres minéraux, ainsi que les combustibles minéraux. Il est pertinent de souligner qu'un combustible minéral figure sur la liste des 34 minéraux critiques au Canada: l'uranium.

Cela pourrait vouloir dire qu'on ajouterait des projets pétroliers et gaziers puisque les revenus que le gouvernement tirerait de leur mise en œuvre auraient assurément le potentiel de renforcer sa capacité financière. L'inventaire de projets, qui compte plus de 500 projets associés aux minéraux et aux combustibles minéraux, comprend ces ressources.

Jeff Kibble: Dans un autre ordre d'idées, vous avez mentionné les lacunes en matière d'approvisionnement, et nous avons parlé de la mine de Beaver Brook et d'autres installations. Quelles mesures concrètes pouvons-nous prendre pour protéger les minéraux critiques canadiens contre les cas d'ingérence étrangère comme ceux que nous avons vus? Je pense que c'est très important.

• (1215)

Cristina Pekarik: La réglementation relative à la Loi sur Investissement Canada est en cours d'élaboration. Il y a deux éléments par rapport auxquels le Comité pourrait jouer un rôle clé pour définir la forme que prendra la réglementation en vue de protéger nos intérêts en matière de minéraux critiques et stratégiques.

Le premier est la définition des projets relevant des secteurs visés. Si l'on inclut dans la définition des secteurs visés la liste de projets et l'ensemble des projets associés aux minéraux critiques et stratégiques, un examen sera automatiquement déclenché pour toute transaction liée à l'un de ces projets. La définition des secteurs visés est très importante parce qu'elle supprimera toutes les limites qu'il faut généralement atteindre pour déclencher un examen en vertu de la Loi sur Investissement Canada.

L'autre élément est la clause d'antériorité; il en a été question précédemment. Une fois que l'examen prévu par la Loi sur Investissement Canada a été effectué, le déclenchement d'un examen secondaire semble représenter un obstacle. Si cet obstacle était éliminé, la clause d'antériorité ne pourrait plus être appliquée aux projets. Étant donné que le milieu de la défense évolue constamment et qu'il est essentiel de sécuriser les chaînes d'approvisionnement pour les minéraux critiques, il serait possible d'effectuer un autre examen lorsqu'il y aurait de nouvelles transactions d'investissement. Ainsi, on préviendrait que la clause d'antériorité donne lieu à des situations où les fabricants invoquent la clause de force majeure en raison de ruptures d'approvisionnement, comme dans l'exemple de la mine de Beaver Brook. De tels projets seraient soumis à un nouvel examen.

Jeff Kibble: Je crois qu'il me reste une minute.

Je crois comme vous que la cible de 5 % du PIB est un engagement de taille. Vous avez présenté une partie des coûts prévus pour les prochaines années. Le plan semble très ambitieux, surtout par rapport à ce que font les autres pays de l'OCDE. Avez-vous des suggestions quant aux mesures à prendre pour augmenter les revenus?

Cristina Pekarik: Oui. Au cours du dernier exercice, l'engagement du Canada au chapitre des dépenses de défense se chiffrait à 1,37 % du PIB. Je vous rappelle que les dépenses du Canada n'atteignent même pas les 2 %. Je crois qu'au milieu des années 1960, elles dépassaient légèrement les 2 %, mais il y a des dizaines d'années que le Canada n'a pas investi autant dans la défense.

Maintenant, nous avons l'intention non seulement de combler cet écart, mais aussi d'arriver à 5 % d'ici 10 ans. Il s'agit indubitablement d'un engagement de taille. Nous pouvons utiliser les minéraux et les combustibles minéraux pour atteindre cette cible budgétaire et attirer les investissements nécessaires pour augmenter nos dépenses de défense et respecter notre engagement à ce chapitre, car chaque dollar investi procure de nouveaux revenus au gouvernement fédéral.

Jeff Kibble: Il ne me reste que quelques secondes, alors vous pourriez peut-être me dire rapidement ce que nous devons faire pour commencer à constituer des réserves. Nous avons entendu des signaux et un certain positionnement à ce sujet, mais quelles mesures concrètes pouvons-nous prendre pour constituer une réserve?

Cristina Pekarik: Nous avons ce pouvoir en vertu de la Loi sur la production de défense. Une modernisation législative plus poussée est peut-être nécessaire.

Il semble que RNCan jouera un rôle clé en modélisant ce dont nous avons besoin. Que devons-nous faire avec nos alliés ou au sein de la communauté alliée? Nous cherchons à augmenter les dépenses et les investissements en matière de défense et à renforcer les capacités de défense. L'analyse de base de RNCan sera très importante pour établir ces paramètres et déterminer ce dont nous avons besoin. Il pourrait être nécessaire de normaliser ces paramètres dans la loi ou par règlement.

Le président: Merci, madame Pekarik et monsieur Kibble.

Monsieur Watchorn, vous avez six minutes.

[Français]

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, madame Pekarik.

Je pense que la prémisse de votre argument du début, c'est l'augmentation des revenus. Vous avez parlé de revenus supplémentaires se chiffrant à 33 milliards de dollars annuellement qui pourraient provenir de la chaîne d'approvisionnement des minéraux critiques.

J'aimerais que vous nous disiez exactement quelles sont les trois meilleures stratégies que le gouvernement va prôner pour atteindre cette somme de 33 milliards de dollars.

• (1220)

[Traduction]

Cristina Pekarik: Je propose que le Comité demande au directeur parlementaire du budget de revenir sur ces sommes. Nous avons une liste de projets: l'inventaire national. Les provinces et les territoires recensent les grands projets qui doivent aller de l'avant. Cinq cents projets figurent sur cette liste, alors que seuls 15 projets ont été renvoyés au Bureau des grands projets à l'heure actuelle, et trois nouveaux projets ont été ajoutés à la liste la semaine dernière. Le directeur parlementaire du budget devrait étudier ces 500 projets et dire: « Voici les projets qui doivent faire l'objet d'investissements. Ces projets doivent être réalisés. » De plus, il faut un calendrier pour les décisions d'investissement finales et, franchement, pour les mises en chantier de ces projets afin d'atteindre la cible. Voilà l'analyse que le directeur parlementaire du budget peut fournir au Comité.

[Français]

Tim Watchorn: J'aimerais connaître votre opinion sur l'investissement que le gouvernement vient de faire dans la mine de Nouveau Monde Graphite, au Québec. On vient d'accorder une certaine marge de crédit pour augmenter la production de graphite au Québec. Que pensez-vous de cet investissement du gouvernement?

[Traduction]

Cristina Pekarik: Je ne ferai pas de commentaires précis sur le projet, car je ne le connais pas suffisamment pour l'évaluer en ce moment. Je peux faire un suivi par écrit. Je sais que le gouvernement canadien a mis en place des mesures pour sa participation au capital dans certains de ces projets. C'est un rôle que le gouvernement pourrait jouer.

Voici l'autre rôle que le gouvernement pourrait jouer: pour la transformation et le raffinage des minéraux très critiques, il pourrait exiger une part minimale de transformation au Canada. En effet, nous essayons de renforcer notre capacité de transformation et de raffinage, au lieu d'expédier nos produits à l'étranger. Le gouvernement pourrait jouer ce rôle stratégique, en s'appuyant sur la Loi sur la production de défense. Je ne veux pas m'improviser avocate, mais je dirais que c'est une mesure qu'il pourrait peut-être prendre.

[Français]

Tim Watchorn: Je vais poursuivre dans la même veine.

Au Québec, nous sommes chanceux d'avoir une chaîne d'approvisionnement en cuivre par l'entremise de Glencore, qui est propriétaire de la Fonderie Home et de l'affinerie CCR. Si le gouvernement provincial du Québec décidait que l'investissement n'allait pas de l'avant, pensez-vous que le gouvernement fédéral devrait s'impliquer dans la sauvegarde de toute notre industrie du cuivre au Québec?

[Traduction]

Cristina Pekarik: Il pourrait potentiellement jouer un rôle, et la Loi sur la production de défense semble avoir été conçue pour l'impératif de défense, qui relève exclusivement du gouvernement fédéral. Bien sûr, comme il s'agit de gestion des ressources naturelles, le partage des pouvoirs constitutionnels, idéalement, ferait de ce dossier un partenariat. Il peut y avoir une coopération et des discussions accrues sur l'impératif de défense au Conseil de la fédération et à la Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines. Ce sont des tribunes essentielles pour créer cette coopération.

[Français]

Tim Watchorn: Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Monsieur Savard-Tremblay, vous avez six minutes.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, monsieur le président.

Madame Pekarik, je vous remercie de votre présence et de votre présentation. Nous lisons votre document avec intérêt.

Nous savons que la réalisation de projets dans le Nord n'est pas facile. Ce n'est pas la porte à côté. Il y a donc déjà un défi sur le plan de la distance. De plus, la densité de la population n'est pas très élevée. Il y a probablement des coûts supplémentaires en raison de la distance. Il est aussi possible que les infrastructures ne soient pas les plus développées qu'on puisse trouver, mais corrigez-moi si je me trompe. Il y a aussi le climat, qui fait que le Nord n'est pas accessible à tous et à toutes.

Est-ce que tout ça fait qu'il y a des obstacles concrets et importants au développement de l'industrie des minéraux critiques dans cette région?

• (1225)

[Traduction]

Cristina Pekarik: Il y a effectivement des obstacles dans la région, mais aussi des possibilités. La richesse géologique du Canada est sans pareil. Cependant, des recherches menées il y a 10 ans par l'Association minière du Canada et l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs indiquent qu'un projet dans le Nord peut coûter jusqu'à deux fois et demie plus cher à mener à bien. Le Canada s'est engagé par le passé à réaliser un certain nombre de projets d'infrastructures. Récemment, d'autres engagements ont été réalisés à l'égard du développement des infrastructures.

Nous constatons des retards dans les projets d'infrastructure, tout comme dans les examens des projets miniers eux-mêmes. Nous allons devoir nous pencher sur la définition et sur les mesures à prendre pour accélérer les processus. Le développement des infrastructures, par exemple — vous avez abordé ce point —, doit se faire en temps opportun. Le gouvernement fédéral s'est engagé à financer le développement des infrastructures, qui est retardé ou bloqué parce qu'il n'y a pas de mise en œuvre. Oui, la construction d'infrastructures est très importante, mais l'exécution est essentielle.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Admettons que nous avons un horizon de 10 ans. Quels investissements s'imposeraient pour atteindre ces objectifs?

[Traduction]

Cristina Pekarik: Je ne pourrais pas quantifier la hauteur des investissements. Le montant nécessaire dépend de l'éventail de projets; dépend des projets qui approchent de l'étape de décisions définitives en matière d'investissement et qui franchissent les étapes des processus d'évaluation et de réglementation; et, pour revenir en arrière, dépend des priorités et des possibilités que cerne RNCan dans le cadre de son analyse. C'est très précis, mais il y a des réseaux et des domaines qui sont déjà cernés. Bien entendu, au Yukon, on vise des régions précises dans l'Est et dans l'Ouest, ainsi que les champs d'or et le projet de la mine Casino, qui est un projet potentiel de cuivre-molybdène-tungstène. Ces projets sont devenus beaucoup plus stratégiques, compte tenu de l'impératif actuel en matière de défense.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je comprends qu'il y a une occasion, mais, maintenant, on sait que plusieurs pays produisent à moindre coût, dont la Chine, qui est un grand rival systémique. Est-ce qu'on peut réellement envisager une production qui puisse faire concurrence? Est-ce quelque chose de raisonnable et d'envisageable?

[Traduction]

Cristina Pekarik: Il sera extrêmement important pour nous de ne pas nous contenter de faire passer les projets par les évaluations et la réglementation existantes pour faire des gains lorsque nous le pouvons, parce que nous ne pouvons contrôler que ce que nous pouvons contrôler. Le gouvernement fédéral contrôle la gestion des processus d'évaluation, et les provinces et les territoires gèrent la gestion des ressources, alors la réalisation de gains...

Beaucoup de mesures, qui ne sont pas particulièrement nouvelles, peuvent être prises. Des efforts sont déjà déployés pour créer des équivalences. Deux processus d'évaluation existent à l'heure actuelle: le processus fédéral et le processus provincial. Il faut établir des équivalences pour n'avoir qu'un seul processus d'évaluation: c'est une méthode qui est connue et qui peut et doit être adoptée. Au Yukon, nous n'avons qu'un seul processus d'évaluation, mais nos délais n'en sont pas meilleurs pour autant; ils sont peut-être même plus longs que dans d'autres régions du pays. Nous devons contrôler des facteurs comme l'enlisement des projets et prévoir des délais d'évaluation préalable — « le temps, c'est de l'argent » — qui nous empêchent d'autant plus d'exécuter les projets en temps opportun et d'être concurrentiels.

Une autre recommandation que j'ai proposée est de demander au directeur parlementaire du budget d'effectuer une analyse précise de ce groupe de projets pour déterminer à quel point ils dépendent d'investissements. Cela revient en grande partie à votre question sur les mesures fiscales, la déduction pour amortissement, ou sur les taxes, les taxes d'accise et des mesures comme la taxe sur le carbone pour l'industrie. Comment nous comparons-nous, par exemple, à l'Australie et à d'autres destinations d'investissements, où nous cherchons également à établir des partenariats en matière d'approvisionnement en minéraux critiques? Nous sommes aussi, bien sûr, en concurrence avec des pays comme l'Australie pour obtenir des investissements. Nous ne rivaliserons pas avec certaines régions — vous avez mentionné la Chine — en raison de nos normes du travail, notamment.

• (1230)

Le président: Merci.

Madame Gallant, vous avez la parole.

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Madame Pekarik, le Canada n'a jamais réussi à réaliser les économies d'échelle nécessaires pour rentabiliser la transformation ici. Selon vous, qu'est-ce qui a changé?

Cristina Pekarik: Cela dépendra de notre production et peut-être de notre capacité à encourager les investissements et à faire de la recherche et du développement. L'un de vos témoins précédents a parlé des investissements en recherche et en développement, ainsi que des possibilités de retraitement. C'est le genre de capacités qui pourraient nous permettre d'atteindre une échelle suffisante pour le raffinage et la transformation.

Les accords d'investissement stratégique avec nos alliés au sein du partenariat pour les minéraux — qui regroupe 12 nations dont le Canada était un chef de file — offrent ce genre d'occasions.

Cheryl Gallant: À une réunion antérieure, nous avons reçu M. Balsillie, qui a dit que le véritable avantage financier réside dans la propriété intellectuelle développée pour l'extraction et la transformation des ressources.

Savez-vous si des pans du développement de la défense et de la recherche au Canada se penchent sur la propriété intellectuelle pour l'extraction et la transformation?

Cristina Pekarik: J'ai écouté le témoignage de M. Balsillie.

La protection de la propriété intellectuelle par le Canada est un enjeu plus universel. M. Balsillie est très bien placé, en raison de son expérience, pour expliquer les conséquences de l'absence d'une solide propriété intellectuelle.

La propriété intellectuelle est essentielle. La protection de notre propriété intellectuelle pour le raffinage et la transformation, ainsi que pour le développement scientifique et technologique qui les précède, est essentielle à l'ensemble de l'écosystème.

Cheryl Gallant: Quelle est la stratégie pour renforcer la capacité des scientifiques canadiens à créer de la propriété intellectuelle?

Allons-nous l'expédier en Chine ou aux États-Unis pour quelques sous, puis payer des millions pour la récupérer, ou les restrictions réglementaires vont-elles changer?

Cristina Pekarik: Je suis désolée, madame Gallant. Je n'ai pas entendu la première partie de votre question.

Cheryl Gallant: Quelle est la stratégie pour renforcer la capacité des scientifiques canadiens à créer de la propriété intellectuelle? Allons-nous continuer à faire ce que nous avons toujours fait, c'est-à-dire extraire le minerai, l'expédier en Chine et payer plus cher pour le récupérer?

Cristina Pekarik: Dans la mesure où nous sommes capables de mettre en valeur suffisamment de ressources — grâce à des mesures de protection de la propriété intellectuelle; potentiellement grâce à des exigences minimales de traitement en vertu de la Loi sur la production de défense; et grâce à la production —, pour attirer des investissements, ils deviendront attrayants pour le traitement et le raffinage. Avec ce genre de stratégies, nous serons en bonne posture pour faire de la transformation au Canada.

Ce matin, quelqu'un a fait remarquer que nous exportons la matière première en Chine pour y être transformée, puis que nous importons le produit fini.

Cheryl Gallant: Quelle preuve matérielle peut nous convaincre que la situation va réellement changer par rapport au statu quo?

Cristina Pekarik: Je recommande l'établissement d'une cible en matière de capacité budgétaire de la défense notamment pour envoyer un signal et travailler avec le Bureau des grands projets — par exemple, pour effectuer un certain nombre de changements essentiels qui accéléreront nos trajectoires. Il s'agit d'un processus à plusieurs volets et en plusieurs étapes. Il faut une bonne reddition de comptes pour réagir à l'impératif de défense, et délaisser la façon de faire actuelle.

Au cours des 10 à 15 dernières années, par exemple, les échéanciers ont toujours été établis pour les processus d'examen. Il faut maintenant les revoir à la baisse, et nos concurrents sont en train d'établir la norme. Les États-Unis, par exemple, en modifiant la National Environmental Policy Act, déterminent la portée des investissements et les permis en aval selon chaque projet. Pour notre part, les processus se sont alourdis: nous avons des programmes de recherche pluriannuels qui sont menés sur une multitude de sujets et qui comptent des mémoires de dizaines de milliers de pages.

Je crois comprendre que les États-Unis demandent des mémoires de 150 pages. C'est à des années-lumière des programmes de recherche pluriannuels et des dizaines de milliers de pages de documentation avec lesquels nous composons actuellement.

• (1235)

Cheryl Gallant: Savez-vous si des permis d'extraction de minéraux critiques ont été délivrés au cours de la dernière année?

Cristina Pekarik: Non, je ne connais pas le milieu à l'échelle du Canada, alors je ne peux pas répondre à cette question.

Cheryl Gallant: L'Iran refuse la sécurité...

Le président: Je suis désolé, madame Gallant.

Madame Lapointe, vous avez la parole pour cinq minutes.

Viviane Lapointe: Merci, madame Pekarik, de comparaître devant nous aujourd'hui. On entend beaucoup parler de l'importance des minéraux critiques pour la sécurité et l'économie du Canada. Selon votre expérience des politiques sur les ressources naturelles, quels principaux facteurs déterminent si un projet passe du stade de la conception à la production?

Cristina Pekarik: Les facteurs économiques des projets sont cruciaux. Les partenariats avec les Premières Nations sont absolument essentiels. La majeure partie du Yukon est visée par des traités modernes avec les Premières Nations. La situation est un peu différente dans d'autres régions du pays, comme en Colombie-Britannique. Au sujet de la participation au capital, ou de la propriété complète, je peux dire qu'une mine de cuivre en exploitation se trouvait sur une terre d'une Première Nation visée par le règlement de catégorie A, de sorte que la Première Nation était propriétaire de la mine et des minéraux. La structure administrative, qui était gérée par le gouvernement du Yukon, fonctionnait très bien. Les redevances étaient payables à la Première Nation en vertu du régime de redevances existant. Ce modèle de participation était fructueux. Les possibilités de formation et d'emploi, ainsi que la participation au capital et la participation des Premières Nations aux processus de préévaluation, d'évaluation et de délivrance de permis sont les ingrédients essentiels pour qu'un projet voie le jour.

Je dirais que le regroupement des projets pour financer l'engagement accru du Canada en matière de défense constitue une très bonne base pour faire participer les Premières Nations. C'est l'éventail de projets dont nous avons besoin pour atteindre notre objectif. Travaillons à l'ensemble des projets plutôt que de les traiter individuellement, un après l'autre. Ayons un cadre complet.

Viviane Lapointe: Du point de vue économique et stratégique, qu'est-ce qui fait qu'une chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques est vraiment résiliente et ne se résume pas à la présence de ressources dans le sol?

Cristina Pekarik: D'après ce que je comprends des facteurs permettant de répondre aux intérêts en matière de défense, la faiblesse ne réside pas seulement dans la production, mais aussi dans le traitement et le raffinage, ainsi que dans la stabilité en cas de perturbations — d'où la nécessité d'avoir des réserves. Nous l'avons vu très récemment avec l'antimoine de la mine Beaver Brook, par exemple, mais nous le constatons aussi maintenant avec la situation au Moyen-Orient qui perturbe l'approvisionnement en combustibles minéraux pour le pétrole et le gaz naturel.

Viviane Lapointe: Si on pense à l'ensemble de la chaîne de valeur minière, y compris la transformation et le recyclage, quelles sont les plus grandes possibilités pour le Canada s'il veut réellement et concrètement renforcer l'ensemble du système?

Cristina Pekarik: Ces possibilités sont abordées lors des réunions du Comité. De nombreuses occasions se retrouvent tout au long de la chaîne de valeur. Les milieux universitaire et de la recherche et du développement, ainsi que le secteur du déploiement technologique et commercial, offrent tous des possibilités. Cette chaîne de valeur compte de nombreuses étapes. Le retraitement des résidus est certainement beaucoup plus près de nous, par exemple. Ces contextes engendrent peut-être des complexités différentes que celles que présente l'aménagement de nouvelles installations, mais ils pourraient être plus opportuns. Il y a de nombreuses possibilités. RNCan a le rôle de cartographier tous les projets au Canada, et la prochaine étape pour ce ministère consiste peut-être à refaire la cartographie en fonction de l'objectif de défense.

● (1240)

Le président: Il vous reste une question.

Viviane Lapointe: Comme nous le savons, l'environnement mondial est de plus en plus incertain. Dans quelle mesure est-il important que le Canada contrôle mieux les différentes étapes de la chaîne de valeur des minéraux critiques? Quelle étape peut le plus changer la donne, concrètement?

Cristina Pekarik: Comme votre collègue d'en face y a fait allusion, la transformation et le raffinage sont des facteurs clés. Je crois que, en moyenne, 70 % de la transformation de tout l'éventail des minéraux critiques se fait en Chine. Il ne suffit pas de produire les minéraux ou les concentrés; il faut aussi combler les lacunes aux étapes du raffinage et de la transformation.

Le président: Je vous remercie, madame Lapointe.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, monsieur le président.

Madame Pekarik, je vais vous poser plusieurs questions et soulever plusieurs éléments. Vous pourrez me faire une synthèse dans votre réponse.

Tout d'abord, la Yukon Conservation Society nous dit que l'exploitation au Yukon n'est pas durable. Elle nous dit que le régime minier du Yukon ne respecte pas les normes du développement durable, que les mines sont en faillite et abandonnées, et que ces mines ont laissé un lourd héritage de contamination environnementale. C'est le premier élément que je voulais soulever.

Maintenant, je vais faire le lien avec la question des consultations menées auprès des Premières Nations qui se trouvent dans cette région.

Tout d'abord, est-ce que vous diriez qu'on a obtenu leur consentement libre et éclairé?

Ensuite, retournons dans le passé. En juin 2024, une défaillance majeure du système de lixiviation a provoqué une contamination importante à la mine Eagle Gold, au Yukon. En 2025, des rejets d'eau qui contenaient du cuivre et d'autres contaminants ont été autorisés, malgré le dépassement des limites réglementaires. Dans ce cas-là, peut-on dire que la Première Nation qui a été victime de cet incident a été consultée?

[Traduction]

Cristina Pekarik: Le cadre des traités modernes au Yukon comprend la participation. Par ailleurs, un régime d'examen unique a été élaboré, auquel participent pleinement les Premières Nations.

Je ne peux pas commenter les détails entourant la mine Eagle Gold. Mon serment professionnel de fonctionnaire retraitée du gouvernement du Yukon m'empêche de discuter de ce projet.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je trouve que c'est quand même intéressant, étant donné que vous êtes ici et que vous avez une idée assez précise du développement dans cette région. Vous nous dites qu'il y a un bon processus de consultation. Or, ce qui est dommage, c'est que vous ne pouvez pas parler de l'exemple que je vous donne, dans lequel il y a visiblement eu des manquements très importants et des victimes. Pardonnez-moi, mais je dois vous dire que c'est une réponse un peu facile.

[Traduction]

Cristina Pekarik: Je n'essaie pas de vous donner une réponse facile. Je respecte le serment que j'ai prêté en tant que fonctionnaire, alors je dois m'en remettre à cela.

Je constate qu'un cadre de consultation a été établi dans le cadre du processus d'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon. Cela ne signifie pas que toutes les consultations et tous les intérêts qui sous-tendent ces consultations — les intérêts des Premières Nations — seront nécessairement pris en compte dans le processus d'évaluation. Les gens s'intéressent à l'emploi et à la formation. Il y a des intérêts en matière de participation au capital. C'est le genre de choses à garantir pour lequel la mobilisation et le partenariat précoces sont essentiels.

Le président: Merci.

Monsieur Anderson, vous avez cinq minutes.

Scott Anderson: Merci beaucoup.

Vous avez examiné ces processus durant la majorité de votre carrière...

Le président: Monsieur Anderson, vous n'avez peut-être qu'une question à poser. Je viens de réaliser le temps qu'il reste.

Scott Anderson: J'ai une question.

Pourquoi auriez-vous suggéré de changer les échéanciers en matière d'octroi de permis, sachant déjà qu'ils sont lents et qu'ils nous coûtent des investissements dans le secteur minier?

• (1245)

Cristina Pekarik: Ce que j'ai proposé en développant ce pipeline... Il y a de la progression ici. Le développement de cet échéancier pour assurer notre capacité financière en défense, c'est la première étape. La création du calendrier pour générer des revenus au gouvernement, c'est la deuxième. Sa transmission au Bureau des grands projets...

Actuellement, le Bureau des grands projets en est toujours à se former et à établir des normes. Avec ses directives pour atteindre certaines cibles en matière d'échéances et d'exécution, et il y a un certain nombre d'autres mesures... Je répète que ces choses ne sont pas inconnues en matière d'évaluation, de permis et d'équivalence pour se débarrasser des échéances qui s'interrompent.

Nous avons des échéances pour l'évaluation des projets, mais nous pouvons les repousser. C'est ce que nous avons développé. Cela ajoute en effet aux délais.

L'idée, c'est de veiller à ce que la portée de l'évaluation du projet soit axée sur le projet lui-même et les caractéristiques essentielles à l'atteinte des objectifs de protection de l'environnement et des objectifs socioéconomiques. Il faut mettre l'accent sur ces choses et le principe de l'utilisation des meilleures connaissances disponibles pour réaliser l'évaluation et le processus réglementaire, au lieu de se lancer dans des programmes de recherche qui s'échelonnent sur plusieurs années.

Ce genre de choses va nous permettre de satisfaire à des échéanciers serrés en matière de gestion des ressources et d'exigences réglementaires.

Le président: Merci, monsieur Anderson.

Merci, madame Pekarik. Je vous remercie d'avoir été des nôtres pour nous parler de l'importance de la stratégie industrielle de défense, des minéraux critiques et de notre capacité générale de protéger notre souveraineté, ainsi que de stimuler notre croissance économique et de tirer parti de ce que le Canada a à offrir.

Avant de passer à huis clos, le Comité accepte-t-il que les stagiaires parlementaires restent parmi nous? Si vous êtes d'accord, il est possible de modifier la motion de régie interne sur la présence du personnel aux réunions à huis clos pour les inclure. Sommes-nous d'accord là-dessus aussi?

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Monsieur le président, comme je n'ai pas encore entendu l'interprétation, je ne peux pas répondre à cette question.

Tim Watchorn: Êtes-vous d'accord pour qu'on garde les stagiaires pendant la partie de la réunion à huis clos?

Simon-Pierre Savard-Tremblay: D'accord.

[Traduction]

Le président: Madame Romanado, allez-y, je vous prie.

Sherry Romanado: J'aimerais savoir quelle est la demande. Veut-on qu'ils restent dans le cadre de cette réunion...

Le président: Il y a deux demandes. La première consiste en ce que les stagiaires parlementaires restent pour la portion à huis clos, que nous entamerons dans un instant.

Sherry Romanado: Je n'y vois pas d'inconvénient, mais de là à ce qu'ils puissent rester pour toutes les réunions à huis clos, je ne suis pas sûre. Cela dépend du sujet.

Le président: C'est juste.

Nous n'irons pas dans ce sens, dans ce cas.

James Bezan: Nous pourrions le faire au cas par cas.

Le président: Nous le ferons au cas par cas. C'est entendu.

Nous allons maintenant suspendre la séance, et nous continuerons à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>